LE RÔLE DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DES SERVICES PSYCHOSOCIAUX ET ADAPTÉS

Conseillère ou conseiller en services adaptés :

- Mettre en place et ajuster le plan d'intervention
- Déterminer les accommodements
- Sensibiliser le personnel enseignant aux défis des personnes étudiantes ayant des besoins particuliers

Intervenante ou intervenant aux Services psychosociaux et adaptés :

- Offrir des rencontres de soutien scolaire (méthodologie, métier d'étudiant(e))
- Offrir des rencontres de soutien personnel (psychosocial)

Agente administrative ou agent administratif et surveillante ou surveillant d'examen (D-120) :

- Coordonner la prise de rendez-vous
- Assurer la surveillance à la salle d'examen
- Recevoir et préparer les demandes d'examen
- Présenter les règles et les directives pour la passation d'examens aux Services adaptés

D'AUTRES PERSONNES QUE TU AURAS À CÔTOYER DANS LE CADRE DE TES ÉTUDES ET LEUR RÔLE

Enseignantes et enseignants :

- Enseigner la matière théorique et pratique
- Évaluer les apprentissages par des examens et des travaux
- Répondre aux questions sur la matière présentée
- Établir les règles de la classe (cellulaire, retard, etc.)

Pour planifier une rencontre avec l'une ou l'un de tes enseignants, utilise MIO, la messagerie interne d'Omnivox.

Aide pédagogique individuel(le) (API) :

- Soutenir la réussite scolaire :
  - Analyser les demandes de modification d'horaires et de cheminements (retrait ou abandon de cours, absence prolongée, cours d'été, etc.)
  - Accompagner dans les démarches (références, plainte, révision de notes, formulaire d'incomplet, etc.)

Pour planifier une rencontre avec ton API, prends rendez-vous au Registrariat (D-138).